



AMBASSADE DE SUISSE  
EN ESPAGNE

541.6.- ES/dM

ad Hf. Sp. 842.0.AVA

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
No.	Sp. 842.0.AVA
GATT	
EE	
R	- 1. MRZ. 1968 13.3.68
Kopie an	

MADRID, le 28 février 1968.

Zurbano, 25, Tel. 2.24.23-54

Division du Commerce,  
Département fédéral de l'Economie publique,  
B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Me référant à ma lettre d'hier, envoyée hors courrier, au sujet de l'accord qui m'a été proposé par la Direction générale des douanes, je voudrais relever encore l'importance qu'il y a à agir sans délai. Vous savez - ma lettre du 2 novembre vous l'a exposé - que les autorités espagnoles ont refusé à l'Italie l'arrangement même qu'elles nous proposent. Par la suite, se basant sur ce précédent, comme je vous l'ai également écrit, le Ministère des Affaires Etrangères n'a pas fait droit à une requête de l'ambassade des Pays-Bas de conclure un accord semblable. Il y a dès lors, en cette affaire, à l'égard de notre pays, une indiscutable bienveillance. Il n'est pas exclu, si je tiens compte d'une allusion du directeur général des douanes, que ces deux pays aient pâti de l'hostilité qu'ils ont longtemps marquée à l'idée de l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun.

Quoi qu'il en soit, j'ajoute que le ministre Garcia Lomas, c'est-à-dire l'interlocuteur de mon premier collaborateur, hier matin, pour qui le texte de l'échange de notes est tout-à-fait au point, s'attend que j'adresse celle de l'ambassade d'un jour à l'autre à son ministère. Si quelque retard devait dès lors surgir, pour des questions de compétences et de procédure de notre côté, je vous saurais gré de bien vouloir me le préciser par une dépêche. Je serais ainsi en mesure d'en expliquer les raisons aux autorités compétentes et de leur démontrer à la fois que le délai intervenu n'est

aucunement dû à une attitude qui ne correspondrait pas à leur propre empressement.

Et puis, malgré tout, il faut battre le fer quand il est chaud et j'espère encore que, grâce à la diligence de vos services, je serai sous peu en possession de l'autorisation requise pour cet échange de notes.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Maurice", written in dark ink on a white background.

Copie est adressée à la Division des Affaires Politiques du Département Politique Fédéral, pour son information.